

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 50 (1914)

Heft: 1

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

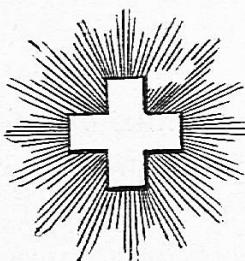
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 27.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L^e ANNÉE

N^o 1.



LAUSANNE

3 Janvier 1914

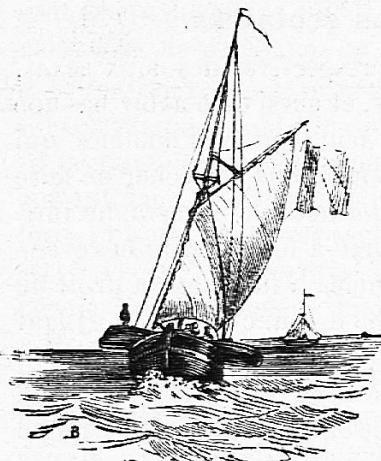
L'ÉDUCATEUR

(L'Éducateur et l'Ecole réunis.)

SOMMAIRE : *Intérêts de la société.* — *Correspondance : Les femmes et les commissions scolaires.* — *Examens de recrues en 1912.* — *Chronique scolaire : Vaud. Jura bernois.* — *Bibliographie.* — PARTIE PRATIQUE : *Vocabulaire.* — *Récitation.* — *Rédaction.* — *Orthographe.* — *Comment enseigner les sciences à l'école primaire.* — *Cours complémentaires.*

Membres de la Société pédagogique de la Suisse romande.

Témoignez de l'intérêt que vous portez à notre association et à notre journal, en lui amenant de nouveaux adhérents et surtout en faisant à l'EDUCATEUR de nouveaux abonnés.



A ses abonnés,

A tous ceux qui contribuent à son succès,

l'Éducateur

*présente ses vœux les meilleurs pour
l'année qui vient de commencer.*

INTÉRÊTS DE LA SOCIÉTÉ.

A la suite de divers articles parus dans *l'Éducateur*, et bien que ces articles n'engagent que leurs auteurs, nous croyons devoir mettre en garde les membres de notre société contre les faits de réclame individuelle qui peuvent se glisser, malgré nous, dans le corps du journal. Nous les prions instamment de favoriser avant

tout les maisons et les journaux qui font de la réclame dans l'Éducateur, attendu que ces annonces constituent une ressource indispensable à la vie de notre organe et de notre société.

Nous apprenons qu'un certain nombre d'instituteurs ont refusé l'édition spéciale de l'*Almanach Pestalozzi* destinée au corps enseignant. Plusieurs même ont gardé le volume et ont refusé le remboursement. Nous rappelons à tous, *de la manière la plus pressante*, que notre Caisse de secours retire de cette publication la somme de 500 fr. qui lui est versée par la maison Payot & Cie. Le succès de cette publication ne peut nous laisser indifférents, puisque le renouvellement d'un contrat avantageux pour notre Caisse de secours en dépend.

Nous espérons que ceux qui ont oublié ce fait reviendront sur leur décision et penseront aux malheureux collègues auxquels nous sommes tenus de venir en aide.

Au nom du Bureau de la S. P. R. :

Le président :

E. BRIOD.

Le secrétaire :

E. SAVARY.

CORRESPONDANCE

Les femmes et les commissions scolaires.

Dans les controverses sur les qualités et aptitudes respectives des deux sexes, on accuse volontiers la femme de manquer de logique, et aussi de n'avoir pas une vue d'ensemble des questions. Mais sur ces deux points que d'hommes qui sont femmes!... C'est la réflexion que nous ne pouvions nous empêcher de faire en lisant dans la Chronique scolaire du n° 48 de l'*Éducateur* le paragraphe intitulé « Modernisme », dans lequel l'auteur fait une charge à fond contre la revendication, selon lui outrecuidante et déplacée, des femmes vaudoises au droit de faire partie des Commissions scolaires. Si modernisme il y a, c'est M. A. D. qui retarde, puisque, en 1906 déjà, le Grand Conseil trouvait la demande de l'Union des Femmes si naturelle que pas une seule protestation ne se fit jour dans son sein contre cette incroyable prétention, et que le Conseil d'Etat, tenant compte de la recommandation qui lui était faite, rédigea sans difficulté le nouveau Règlement d'application conformément aux vœux de l'Union des Femmes.

L'auteur de la note déclare spontanément que « le rouage des Commissions scolaires grince souvent tel qu'il est actuellement, » et, d'après lui, ce serait une raison pour n'y rien changer! Il nous semble que logiquement on devrait plutôt conclure à un changement... Mais voilà: M. A. D. décide *à priori* que quand les femmes y seront, les choses iront nécessairement tout à fait mal. Grand merci du compliment! Il est possible que M. A. D. ait eu la malchance de se trouver en contact immédiat surtout avec des femmes peu capables ou peu commodes..

Nous ne faisons aucune difficulté d'admettre qu'il existe de par le monde, même au canton de Vaud, des femmes insupportables, tout aussi bien d'ailleurs que des hommes insupportables ; mais là n'est pas la question. L'affirmation désobligante de M. A. D. est contredite par de nombreuses expériences faites dans notre pays et ailleurs, — même en matière d'élections pastorales, ne lui en déplaît !

Autre illogisme : M. A. D. déclare non moins spontanément que « la loi est souvent contournée à l'heure qu'il est. » Ce ne sont pourtant pas les femmes qui la contournent, puisqu'elles brillent par leur absence au sein des commissions et dans les affaires publiques en général. Alors ? Si les femmes cherchent à contourner la loi quand elles arriveront aux commissions et ailleurs, ce sera donc que des hommes leur en auront montré l'exemple.

Mais il y a deux points encore que nous tenons à relever. Tout d'abord, cette affirmation : « Nous ne sommes pas anti-féministe absolu, bien au contraire ; nous sommes tout prêt à accorder à la femme *la part qui lui revient*, mais il ne faut pas aller trop loin. » Cette part qui revient à la femme, quelle est-elle ? et qui en décidera valablement ? Les hommes à eux tout seuls, sans consulter les intéressées ? — Mais c'est justement contre quoi les femmes protestent, n'étant ni des enfants, ni des esclaves. Dans une démocratie, où tout le monde prétend à un minimum de liberté, il n'y a vraiment rien d'excessif à ce qu'elles ne veulent plus dépendre du bon plaisir de l'homme. Sur ce point, les conceptions arriérées de M. A. D. et d'un trop grand nombre d'hommes, et même de femmes encore ignorantes, sont en contradiction flagrante avec la lettre et l'esprit de la Constitution fédérale, dont l'article 4 a la teneur suivante : « Tous les Suisses sont égaux devant la loi. Il n'y a en Suisse ni sujets, ni priviléges de lieu, de naissance, de personnes ou de familles. »

Enfin, pour le cas où ce cataclysme de l'entrée des femmes dans les Commissions scolaires viendrait malgré tout à se produire, M. A. D. voudrait qu'on leur fit prendre divers engagements sociaux. Nous protestons derechef : si les femmes entrent dans les Commissions, ce sera sur un pied d'égalité avec les autres membres, qui prennent tous sans exception, nous voulons le croire, l'engagement de servir l'école au plus près de leur conscience. M. A. D. estime que le drapeau de l'école doit être placé bien haut, et là nous sommes d'accord, entièrement : nous voudrions n'y voir jamais, tant comme personnel enseignant que comme membres des autorités de surveillance, que des personnalités d'une haute valeur morale. Mais M. A. D. ajoute que le drapeau de l'école doit être placé *au-dessus de tout*, et ici nous ne sommes plus d'accord du tout : l'école étant un moyen et non un but, son drapeau ne saurait être placé au-dessus de tout. Qui dit trop ne dit rien. S'il pouvait y avoir conflit, et il peut y avoir effectivement conflit momentané sur tel ou tel point spécial, les intérêts plus généraux du pays, qui sont en même temps les intérêts supérieurs des individus, doivent passer les premiers. Et aussi les intérêts de la famille, que M. A. D. laisse à la femme comme fiche de consolation.

« La vraie tâche de la femme, dit-il, est à la maison, au sein du foyer domestique. » Mettons, si vous voulez, sa première tâche et la plus importante, mais

pas sa seule tâche, et nous serons d'accord. « Là, elle a son œuvre. » Pas toujours, puisque de très nombreuses femmes, et M. A. D. le sait aussi bien que nous, n'ont pas ou n'ont plus de foyer. « Là aussi elle peut servir utilement la cause de l'instruction et de l'éducation de la jeunesse. » Oui, dans une certaine mesure, mais beaucoup moins que jadis, puisque l'école précisément lui prend l'enfant très jeune et se substitue à elle pour presque toute son instruction et pour une notable partie de son éducation. C'est justement pourquoi nous trouvons si parfaitement légitime que les femmes réclament partout le droit de s'occuper de l'école et d'y avoir leur part de contrôle et d'influence.

La conclusion de l'article est pour le moins inattendue : « A chacun sa place, et rien *n'ira plus mal !* » Nous comprenons de moins en moins : M. A. D. veut que les femmes restent à la maison, qui selon lui est leur place, leur seul champ de travail, et d'autre part il confesse que dans ces Commissions où les hommes siègent seuls et sont seuls à leur place tout ne va pas pour le mieux... Pourquoi dès lors ne pas essayer d'une collaboration loyale de l'homme et de la femme dans ce domaine, qui les intéresse tous deux également ?

E. SERMENT,
*Présidente de la Commission d'Etudes législatives
de l'Union des Femmes.*

Encore de l'admission des femmes dans les Commissions scolaires.

Bassins, le 20. XII. 1913

A M^{me} E. N. institutrice, Lausanne.

Mademoiselle,

Votre lettre ouverte du 1^{er} décembre ne m'a point surpris : je l'attendais. Je vous remercie d'avoir bien voulu lire mon article intitulé « Modernisme » et d'avoir exprimé franchement votre opinion. Croyez que je n'ai aucune rancune et qu'au contraire je suis heureux que nous puissions échanger nos vues au sujet de l'admission des femmes dans les commissions scolaires. Vous êtes féministes et cela se comprend ; je prétends l'être aussi, mais à ma façon. Je ne veux pas reléguer la femme à l'arrière-plan et je maintiens même qu'elle a des droits dans différents domaines. Elle a des qualités innées qu'on ne peut lui contester : elle est mère, elle est pédagogue ; elle sait admirablement bien gérer un intérieur familial. Placée à la tête d'œuvres philanthropiques, elle y révèle de grandes qualités de cœur. Mais à vouloir réclamer les mêmes droits que l'homme, elle les perdra tous. Laissez aux hommes le soin des affaires publiques, la femme n'est pas faite pour cela. Vous me citez Victor Hugo et Ch. Secrétan ; permettez-moi de vous renvoyer à Numa Droz qui dit, entre autres, ceci : « les femmes doivent avoir le sentiment fort juste qu'elles ne sont point faites pour la vie publique et qu'au lieu d'augmenter leur influence dans la société, l'égalité des droits politiques la diminuerait considérablement. » La mission des femmes dans l'éducation des enfants, morale surtout, est considérable, et je reconnaiss l'importance du travail qu'elles font dans ce but, mais je persiste à croire qu'elles agiront avec plus d'aisance et d'utilité si elles restent en dehors des cadres officiels des institutions dont les lois fixent tous les rouages et les compétences.

Ecoutez l'avis de Vinet à ce propos : « Plus puissante par l'influence que par l'action directe, la femme est l'arbitre de notre bonheur et d'une partie de nos vertus. »

Chère collègue, je pourrais vous parler encore de tous les inconvénients et de toutes les mesquineries qui résulteraient de l'admission des femmes dans les commissions scolaires, surtout dans nos villages. Je ne veux pas le faire dans cette lettre, mais si vous y tenez, je vous en ferai part de vive voix ou dans une lettre personnelle. Si les commissions scolaires ont besoin d'être complétées, et bien il y a assez longtemps que le corps enseignant réclame son droit d'entrée. Appuyez énergiquement ce desideratum et peut-être un jour ferez-vous partie de cette institution, non plus comme femme, mais comme institutrice. En attendant ce jour bienheureux, et pendant que je ferai les méditations que vous m'avez proposées, je vous renvoie à la morale de la fable du « Grillon ».

Recevez, Mademoiselle et chère collègue, l'expression de mes salutations distinguées.

A. DUMUID, instituteur.

Examens des recrues en 1912.

Nous complétons, en ce qui concerne les cantons romands ou mixtes, les renseignements donnés dans le N° 48 de l'*Educateur* (1913) :

| | Bons résultats | % | Mauvais résultats | |
|-----------|----------------|------|-------------------|------|
| | 1912 | 1903 | 1912 | 1903 |
| Genève | 50 | 48 | 1 | 1 |
| Neuchâtel | 44 | 38 | 1 | 3 |
| Vaud | 39 | 34 | 3 | 3 |
| Valais | 38 | 24 | 3 | 6 |
| Fribourg | 42 | 24 | 2 | 4 |
| Berne | 37 | 26 | 5 | 8 |
| Suisse | 40 | 31 | 4 | 7 |

La comparaison de chaque canton avec lui-même, à 10 ans de distance, confirme les progrès qu'indiquait la note moyenne.

Rappelons que le Bureau fédéral de statistique entend par bons résultats les cas où la recrue a le chiffre 1 dans plus de deux branches, et par mauvais les cas où elle a la note 4 ou 5 dans plus d'une branche.

A.-P. D.

CHRONIQUE SCOLAIRE

VAUD. Aux membres de la S. P. V.— Votre Comité regrette la communication que vous a adressée notre correspondant dans le numéro 51-52 de l'*Educateur*.

En annonçant que le Bureau de la Conférence officielle du district d'Yverdon avait obtenu pour le personnel enseignant primaire une réduction du prix de l'abonnement à l'un de nos quotidiens, M. A. D. a cru bien faire, parce qu'il n'a vu dans cette faveur qu'un avantage semblable à ceux que nous ont accordés

les maisons de commerce qui consentent à faire une remise aux membres de notre Société sur le montant de leurs achats au comptant.

Mais M. D. n'a pas pensé que sa communication pût être interprétée de diverses façons ; pour remettre les choses au point, nous déclarons que le Comité cantonal est complètement étranger aux démarches faites auprès de quelques journaux politiques et nous rappelons simplement que, lorsque la proposition d'entreprendre ces démarches a été présentée à l'Assemblée des délégués du 1^{er} mars 1913, notre Comité l'a fait écarter, estimant devoir garder la plus stricte neutralité politique ; il n'a accepté de demander une réduction d'abonnement qu'aux périodiques exclusivement littéraires.

Le devoir, en même temps que l'intérêt bien entendu du corps enseignant, nous paraît d'ailleurs être de soutenir les journaux, quels qu'ils soient, qui s'intéressent à l'école populaire, la question de gros sous étant ici tout à fait secondaire.

AU NOM DU COMITÉ DE LA S. P. V. :

Le Président :

J. MAGNENAT.

Le Secrétaire :

A. GOLAY.

*** **Ecoles normales.** — Dans la séance « de fin d'année », il a été donné connaissance du résultat des concours proposés aux élèves garçons en 1913. Il y a eu 45 travaux, dont 43 récompensés pour une somme totale de fr. 1434,50.

Histoire biblique. André Mayor, 1^{re} classe, prix fr. 40; Adolphe Auberson, II^e cl., prix 37,50. — *Pédagogie.* William Henchoz, I^{re} cl., prix fr. 40. — *Français.* Jules Guignard, 1^{re} cl., accessit, fr. 20; André Mayor, 1^{re} cl., accessit, fr. 20; Gustave Breitenstein, II^e cl., accessit, fr. 20; Paul Delacrétaz, 3^e cl., accessit, fr. 20; Victor Grobety, III^e cl., prix fr. 40. — *Mathématiques.* Jules Addor, 1^{re} cl., prix de fr. 50 et prix de fr. 35; Robert Combremont, II^e cl., prix fr. 38; Alfred Noverraz, II^e cl., prix fr. 35; Emile Pichard, II^e cl., accessit, fr. 20; Louis Rossier, II^e cl., accessit, fr. 15; Marcel Badan, III^e cl., accessit, fr. 10; Léopold Beauverd, III^e cl., accessit, fr. 20; Emile Crausaz, III^e cl., prix fr. 35; Charles Emery, III^e cl., prix fr. 30; Alex. Bocherens, IV^e cl., accessit, fr. 15; Maurice Meylan, IV^e cl., accessit, fr. 10; Robert Randin, IV^e cl., accessit, fr. 12; Auguste Urser, IV^e cl., accessit, fr. 12. — *Géographie et Histoire.* Fernand Chabloz, 1^{re} cl., prix fr. 45; Jules Guignard, 1^{re} cl., prix fr. 50; André Mayor, 1^{re} cl., prix fr. 50; Paul Rousseil, 1^{re} cl., prix fr. 50; Eugène Bachelard, II^e cl., prix fr. 50; Paul Bourl'honne, III^e cl., prix fr. 30; Jules-J. Rochat, III^e cl., prix fr. 25. — *Allemand.* Jules Addor, 1^{re} cl., prix fr. 45; David Maillefer, IV^e cl., accessit, fr. 25 fr. — *Sciences naturelles.* Fernand Chabloz, 1^{re} cl., fr. 50; Paul Rousseil, 1^{re} cl., prix fr. 50; Juste Python, II^e cl., prix fr. 50; Paul Delacrétaz, III^e cl., prix fr. 35; Jean Duc, III^e cl., prix fr. 40. — *Dessin et Modelage.* Richard Berger, instituteur, prix fr. 40; Alfred Pavillon, 1^{re} cl., prix fr. 35; Pierre Ruedi, II^e cl., prix fr. 50. — *Chant.* Eugène Lambercy, 1^{re} cl., prix fr. 40; René Magnenat, 1^{re} cl., prix fr. 40. — *Violon.* William Tharin, instituteur, accessit, fr. 30.

JURA BERNOIS. Synode cantonal. — Il s'est réuni à Berne, dans la salle du Grand Conseil, le 29 novembre dernier, sous la présidence de M. Gylam, inspecteur scolaire à Corgémont.

La principale question à l'ordre du jour était la révision de la loi sur les écoles secondaires, du 26 juin 1856. M. Schneider, maître secondaire à Langenthal, a présenté les propositions du bureau qui ont eu en général l'approbation de l'assemblée. Ces propositions générales, qui pourront être utilisées dans une révision future de la loi, sont les suivantes :

« A. *Organisation et entretien des écoles secondaires.* — L'école secondaire est ouverte à tous les élèves ; elle a le caractère d'une école populaire. Elle est gratuite. Les traitements des maîtres et les frais d'entretien sont à la charge des communes et de l'Etat. Les communes qui n'ont pas d'école secondaire et dont les élèves fréquentent celle d'une commune voisine, payent à celle-ci une subvention annuelle. En cas de contestation, la Direction de l'instruction publique statue.

B. *L'enseignement.* — On ajoutera aux branches d'enseignement les ouvrages à l'aiguille et l'économie domestique pour les filles, ainsi que les travaux manuels pour les garçons.

C. *Les élèves.* — L'école délivre gratuitement aux enfants de parents pauvres le matériel d'enseignement et les manuels scolaires nécessaires ; l'Etat se charge de la moitié de la dépense. L'Etat alloue une subvention aux écoles qui ont introduit la gratuité du matériel d'enseignement,

D. *Les maîtres.* — Nul ne peut être élu aux fonctions de maître ordinaire dans une école secondaire publique s'il n'est porteur du brevet de capacité pour l'enseignement secondaire ou du brevet de professeur de gymnase dans le canton de Berne, ou certificat d'un autre canton reconnu de même valeur par la Direction de l'instruction publique. On exigera des maîtres spéciaux chargés de plus d'une branche d'enseignement un brevet spécial et la préparation pédagogique prescrite pour les maîtres secondaires. Les réélections ont lieu dans le sens des prescriptions de la loi sur l'instruction primaire.

En cas de maladie d'un maître, les frais de remplacement sont supportés partis par l'Etat, la commune et l'instituteur. Après le décès d'un maître, sa famille touche encore son traitement pendant trois mois.

Outre la pension de retraite, l'Etat accorde une subvention en vue de la création d'une caisse des veuves et des orphelins de maîtres secondaires et il peut en déclarer l'entrée obligatoire.

E. *Les autorités scolaires.* — Les commissions d'école se composent, y compris le président, d'au moins cinq membres. »

La discussion a été utilisée par un grand nombre d'orateurs, qui souvent s'arrêtèrent longuement sur des points de détail. M. Lohner, directeur de l'instruction publique, assistait à la séance. Pour lui la révision ne s'impose pas dans un bref délai, parce que la plupart des progrès signalés peuvent s'accomplir au moyen des dispositions légales actuelles qui sont très élastiques. C'est ainsi que l'Etat qui, en 1907, payait 853 000 francs de subsides aux communes pour les traitements des maîtres, leur versera 1 289 000 francs en 1914. Il y a en sept ans une augmentation des dépenses de plus de 50 %.

M. Grimm, conseiller national, a recommandé la suppression complète de l'écolage et la fourniture gratuite des manuels et fournitures scolaires en vue

surtout des enfants qui n'ont pas été assez prudents dans le choix de leurs parents.

M. Mühlthaler, instituteur à Berne, a présenté ensuite deux rapports succincts sur le patronage de la jeunesse et sur les pensions de retraite des maîtresses de couture.

Une brochure de MM. Mühlthaler et Bürki sur la protection de l'enfance a été éditée par la Direction de l'instruction publique et répandue dans le canton.

Le budget de 1914 ne renferme pas encore les crédits nécessaires (20 000 fr.) à l'introduction des pensions de retraite pour les maîtresses d'ouvrages.

M. le pasteur Müller à Thurnen a demandé que le synode veuille bien rechercher les moyens à employer pour supprimer la distribution de boissons alcooliques dans les fêtes et excursions scolaires.

M. le Dr Schneider, directeur de l'école normale de Berne, demande la révision simultanée du plan d'études des écoles primaires et des manuels qui y sont en usage. Le temps lui manquant pour développer sa motion, il la reprendra dans la prochaine réunion du synode.

Deux membres du bureau ont été élus pour remplacer M. Bigler, qui se retire pour cause de maladie et M. Jules Meury, directeur au progymnase de Neuveville, décédé. M. Nyffeler, député à Kirchberg, et le soussigné sont désignés pour les remplacer. Le président du bureau du synode est M. Gylam, inspecteur à Corgémont; le vice-président est M. Schenk, directeur des écoles de la ville de Berne.

H. GOBAT.

† **Charles-Joseph Gigandet.** Le 5 décembre dernier, s'est éteint, à Berne, après plusieurs années de souffrances patiemment supportées, Charles-Joseph Gigandet, ancien vice-chancelier de la Confédération suisse.

Il était né à Vendlincourt, en Ajoie, le 27 février 1855. Élève de l'école normale de Porrentruy, il reçut, en 1873, le brevet d'instituteur primaire, et quelques années plus tard le brevet de maître secondaire. Il enseigna au progymnase de Delémont et partit, en 1880, pour la Hollande où il acquit, dans l'enseignement, une position très enviable. En 1891, il revint au pays et fut attaché en qualité de traducteur à la chancellerie cantonale bernoise. Appelé à La Chaux-de-Fonds à la rédaction du *National-Suisse*, il passa trois ans et demi dans la grande cité montagnarde où il fit preuve de beaucoup de vaillance et de franchise. La vie agitée de journaliste ne lui convenant qu'à moitié, il revint dans son bureau de la Chancellerie cantonale, à Berne, où il fut mis à la tête de la section française.

En 1902, le Conseil fédéral le nomma au poste de deuxième chancelier de la Confédération suisse. Mais la maladie s'acharna sur lui : une paralysie le réduisit peu à peu à l'inaction, ce qui, pour cet homme actif, était synonyme de mort. Il donna sa démission et, malgré ses souffrances atroces, consacra les derniers moments de sa vie à la publication d'œuvres historiques. Gigandet a fait honneur au corps enseignant jurassien par un labeur constant et consciencieux, par une vie modeste et désintéressée, par l'amour qu'il a voué à son pays et à ses concitoyens. Ceux-ci ne l'oublieront pas.

H. GOBAT.

BIBLIOGRAPHIE

Louis Pasteur, un grand esprit, une grande âme. par E. de Villeroy (Les Livres de la Jeunesse), 1 vol. in-16 broché fr. 1, relié fr. 1.75. Librairie Payot & Cie, Lausanne.

Voici un livre qui réalise un de mes vœux et que je voudrais avoir fait. Depuis longtemps je désirais voir paraître une biographie qui mit en lumière l'incomparable grandeur intellectuelle et morale de Pasteur, et qui exposât les travaux et les découvertes de ce savant dans un langage accessible à tous. M. Vallery-Radot avait écrit autrefois *l'Histoire d'un savant par un ignorant*; malheureusement, dans ce volume aujourd'hui épuisé, qui a fait les délices d'une foule de lecteurs, il ne racontait qu'une partie de la vie de son beau-père. Dès lors, il a fait paraître une biographie complète, beaucoup plus volumineuse, de Louis Pasteur; mais ce livre admirable ne s'adresse pas au grand public et surtout pas à la jeunesse. Celui que nous annonçons ici répond en tous points au but visé. Le plan en est clair et le style très simple; il suffit, pour le comprendre, de connaître les éléments de la chimie. Après un résumé des plus captivants de la vie et des travaux de Pasteur, il expose l'état actuel de la microbiologie et les méthodes découvertes par le maître et ses disciples pour guérir les maladies infectieuses. Il fait revivre une des plus nobles personnalités qu'ait produites le XIX^e siècle, une des plus dignes d'être proposées en exemple, et il initiera ses lecteurs à tout un ensemble de faits scientifiques qu'aucun homme cultivé ne saurait plus ignorer. Ce petit livre continuera dignement la série commencée par *Du Coeur*, d'Edmond de Amicis; comme son aîné, il inspirera à nos jeunes gens l'amour du beau et du bien, le dévouement à la science, à la patrie et à l'humanité.

Pour l'Ecole vivante, par Edmond Blanguernon, Inspecteur d'Académie de la Haute-Marne. Préface de M. Ferdinand Buisson. Un volume in-16, broché, 3 fr. 50. (Hachette et Cie, Paris.)

M. Edmond Blanguernon, Inspecteur d'Académie de la Haute-Marne, publie à la Librairie Hachette un ravissant volume, *Pour l'Ecole vivante*, qui ne laissera ni le lettré ni le moraliste indifférents. M. Ferdinand Buisson, qui fait à ce livre l'honneur d'une magistrale préface, voit sous ces pages fraîches et rieuses un manifeste de réforme pédagogique, tout un plan d'éducation. C'est aussi, sans que rien y prêche, une entraînante profession de foi laïque.

Reçu de la Librairie J.-H. Jeheber, rue du Marché 28, Genève, les publications suivantes, que nous recommandons à nos lecteurs :

Noël à travers les âges, par G. Appia.

Récits pour tous, Coeurs aimants, par Yvonne Pitrois.

» » » *Le petit imprimeur*, par Yvonne Pitrois.

L'Ami des enfants, Nouvelle série.

L'Almanach des jeunes.

Almanach pour tous.

Sur la route, calendrier à effeuiller, 1914, avec lectures bibliques et courtes méditations inédites.

PARTIE PRATIQUE

LA NOUVELLE ANNÉE

VOCABULAIRE. Nouvel an, nouvelle année, anniversaire, la fête, le réveillon, les cloches, le repas, les invités, les convives, les félicitations, les souhaits de bonne année, les vœux, les compliments, les surprises, les étrennes, les cadeaux, les jouets, les bonbons, la joie, l'affection, le baiser.

DEVOIRS. Les mots du vocabulaire sont expliqués, puis recopiés deux ou trois fois dans le cahier. Ils entrent ensuite dans la composition de petites phrases : le nouvel an se célèbre le 1^{er} janvier; la nouvelle année a commencé par un jeudi; le compliment est bien tourné; les cloches ont annoncé la nouvelle année, etc., etc.

ELOCUTION. (*Pour les petits*). Comment se divise l'année ? Combien a-t-elle de jours ? de semaines ? de mois ? Combien y a-t-il de saisons ? Nommez les saisons, les mois, les mois de chaque saison. Combien les mois ont-ils de jours ? Qu'est-ce qu'un calendrier ? De quoi se compose-t-il ? Qui l'a apporté ? Où le place-t-on ?

(*Pour les grands*). Qu'est-ce qu'une année ? (le temps que la terre met pour tourner autour du soleil). Qu'est-ce qu'un jour ? un mois ? un trimestre ? un semestre ? un siècle ? une date ? un anniversaire ? l'ère chrétienne ? une année bissextile, une coutume séculaire ? D'où vient le mot *calendrier* ? (De calendas, premier jour du mois chez les Romains.)

RÉCITATION

Les douze mois.

Voici les douze mois :
Ils marchent trois à trois.

Avec son blanc chapeau de neige,
Janvier mène le grand cortège;
Et *Février*, au même rang,
A honte d'être si peu grand.
A ses côtés, c'est *Mars* fantasque,
Le nez mouillé par la bourrasque.
Admirez *Avril* qui s'avance :
Son bonnet de fleurs se balance.
Mai joyeux lui donne le bras,
Vêtu de rose et de lilas,
Et *Juin*, les tempes vermeilles,
A des cerises aux oreilles.

Sur le chemin sec *Juillet* trotte :
Il a du foin dans chaque botte.
Août s'en va couronné de blé
Et par la chaleur accablé,
Et *Septembre* titube et joue
Avec des grappes sur la joue.
Octobre porte sur la tête
La pomme à cidre et la noisette.
Novembre, dans ses maigres bras,
Tient un tas de vieux échalas,
Et *Décembre* ferme la marche,
Triste et froid comme un patriarche !

Salut aux douze mois
Qui marchent trois à trois.

O. AUBERT.

DICTION. Eviter la monotonie en observant parfaitement la ponctuation. Ne pas baisser la voix aux virgules, même si elles sont placées à la fin des vers.

ELOCUTION. Combien y a-t-il de mois ? Nommez-les. Nommez les mois du 1^{er} trimestre, du 2^e trimestre, etc. Quel est le vêtement de janvier ? Pourquoi dit-on qu'il mène le cortège ? Pourquoi février a-t-il honte d'être si peu grand ? (Deux ou trois jours de moins que ses voisins). Que signifient les mots *fantasque* ? (qui passe brusquement et sans raison de la joie à la tristesse, du beau au mauvais temps), *bourrasque* ? (vent violent de peu de durée, souvent accompagné de pluie ou de giboulées de neige). Quel est le costume d'avril ? Comment mai est-il vêtu ? Que nous apporte le mois de juin ? Quel mois ramène la fenaison et la moisson ? Quelle est la température en juillet et en août ? Que signifie le mot *tituber* ? (ne pas marcher bien droit). Dans quel mois cueille-t-on les raisins ? et les pommes ? les noisettes ? Pourquoi parle-t-on des maigres bras de novembre ? (les arbres dépouillés de leurs feuilles et de leurs fruits ressemblent à des squelettes). Que signifie *fermer la marche* ? (être le dernier). Pourquoi décembre est-il comparé à un patriarche ? (parce qu'il marque la fin de l'année qui va mourir).

RÉDACTION : Mettre ces vers en prose sous le titre : *Les saisons*.

Nuit de neige.

La grande plaine est blanche, immobile et sans voix.

Pas un bruit, pas un son ; toute vie est éteinte.

Mais on entend parfois, comme une morne plainte,

Quelque chien sans abri qui hurle au coin d'un bois.

Plus de chansons dans l'air, sous nos pieds, plus de chaumes.

L'hiver s'est abattu sur toute floraison.

Des arbres dépouillés dressent à l'horizon

Leurs squelettes blanchis ainsi que des fantômes.

La lune est large et pâle et semble se hâter.

On dirait qu'elle a froid dans le grand ciel austère ;

De son morne regard elle parcourt la terre,

Et, voyant tout désert, s'empresse à nous quitter.

Et froids tombent sur nous les rayons qu'elle darde.

Fantastiques lueurs qu'elle s'en va semant.

Et la neige s'éclaire au loin, sinistrement,

Aux étranges reflets de la clarté blafarde.

Oh ! la terrible nuit pour les petits oiseaux !

Un vent glacé frissonne et court par les allées.

Eux, n'ayant plus l'asile ombragé des berceaux,

Ne peuvent pas dormir sur leurs pattes gelées.

Dans les grands arbres nus que couvre le verglas

Ils sont là, tout tremblants, sans rien qui les protège.

De leur œil inquiet, ils regardent la neige,

Attendant jusqu'au jour la nuit qui ne vient pas !

GUY DE MAUPASSANT.

RÉDACTION

Ce que j'ai fait le jour de l'an.

PLAN. Le réveil. Mes étrennes. Ma toilette. J'ai souhaité la bonne année à mes parents. J'ai fait quelques visites. J'ai passé joyeusement la veillée.

SUJET TRAITÉ. Le premier janvier, je me suis réveillé de très bonne heure. J'étais debout longtemps avant le lever du soleil. Avant même d'être complètement habillé, je courus à la cuisine contempler, sous la grande cheminée, toutes les bonnes et belles choses que « Bonhomme Nouvel An » était censé m'avoir apportées. Je suis allé ensuite embrasser plus de cent fois mon cher papa et mon excellente maman ; je leur ai présenté tous mes vœux de bonheur et de santé et leur ai promis d'être bien sage pendant l'année qui venait de commencer. Puis je courus chez mes grands parents, où je reçus encore de beaux cadeaux, et chez mon maître d'école, à qui j'ai exprimé toute ma reconnaissance. L'après-midi, j'ai rendu visite à mon camarade Henri, depuis longtemps cloué sur un lit de souffrances ; je lui ai donné quelques jouets et lui ai raconté un peu ce que nous avons fait en classe pendant la dernière semaine d'école. Après le souper, nous avions joué joyeusement en famille. J'ai examiné encore longuement mes étrennes, qui me comblent de joie, puis je suis allé me coucher.

Mes premiers jouets.

SOMMAIRE : Vous retrouvez votre premier jouet de petit enfant (une poupée en laine, un petit ours, un petit chat, etc.). Quels souvenirs éveille-t-il en vous ?

La neige.

PLAN : Ce que c'est. — Forme des flocons. — Abondance des chutes de neige. — Neiges persistantes. — Rôle de la neige en météorologie. — Son utilité. — Inconvénients.

SUJET TRAITÉ : La neige est de l'eau congelée qui tombe des nuages en légers flocons blancs. Chaque flocon est formé de filaments de glace extrêmement déliés, groupés en rayons qui forment généralement des hexagones réguliers étoilés ou non. L'abondance des chutes de neige et la persistance de celle-ci en un lieu déterminé dépendent à la fois de la latitude et de l'altitude du point considéré. La région des neiges persistantes ou éternelles, comme on les nomme aussi, descend dans les régions polaires jusqu'au niveau de la mer ; dans les Alpes elle s'élève à 2700 m. environ et dans les régions équatoriales leur niveau atteint une altitude de 4300 m. La neige joue un rôle important en météorologie. Lorsqu'elle se forme au sein de masses d'air humides très froides, elle provoque presque toujours un certain adoucissement de la température. Lorsqu'elle fond, au contraire, elle吸be beaucoup de chaleur et refroidit l'air ambiant. La présence de la neige a donc pour effet d'atténuer les brusques variations de température. De plus, la neige étendue sur le sol renferme, interposé entre ses légers cristaux, de l'air en grande quantité ; elle devient ainsi un très mauvais conducteur de la chaleur. Il en résulte qu'elle a l'avantage de préserver le sol d'un trop grand refroidissement et qu'elle protège les plantes. Mais, à côté du rôle bienfaisant que la neige joue en agriculture et dans la régularisation de la température et du régime des eaux, elle présente aussi de nombreux inconvénients. Elle

forme des avalanches qui détruisent des forêts et des maisons, qui ensevelissent parfois des hommes et des troupeaux. Elle s'entasse sur les routes et les chemins de fer et entrave considérablement les communications.

Autres sujets.

UNE TERRIBLE NUIT POUR LES PETITS OISEAUX. — Voir récitation : Une nuit de neige.

LES OISEAUX EN HIVER. — Beaucoup ont quitté notre pays. Ceux qui restent s'approchent des maisons. Où s'abritent-ils ? De quoi peuvent-ils se nourrir. Nous devons avoir pitié de leur misère et les aider à passer la mauvaise saison.

LES JEUX D'HIVER. — Décrivez les jeux auxquels vous vous livrez en hiver : glissades, patinage, empreinte du corps sur la neige, bonshommes de neige.

UNE PARTIE DE LUGE. — Où et comment une glissade a-t-elle été établie. Les diverses positions que prennent les glisseurs. La joie des enfants. Prenez garde ! un accident est si vite arrivé !

ORTHOGRAPHE

Jour de l'an.

Tous les ans, lorsque cette heure sonne, on éprouve le besoin de jeter un coup d'œil sur l'année qui finit, comme, après une journée remplie, on compte, avant de s'endormir, ce qu'elle a amené et ce qu'elle a produit. Une année qui meurt, combien cela emporte de rêves, de chimères, d'espoirs, de croyances, d'amitiés et de vies !

J. CLARETIE.

La poupée.

La poupée est un des plus impérieux besoins et, en même temps, un des plus charmants instincts de l'enfance féminine. Soigner, vêtir, parer, habiller, déshabiller, rhabiller, enseigner, un peu gronder, bercer, dorloter, endormir : tout l'avenir de la femme est là. Tout en rêvant et tout en jasant, tout en faisant de petits trousseaux et de petites layettes, tout en cousant de petites robes, de petits corsages et de petites brassières, l'enfant devient jeune fille, la jeune fille devient grande fille, la grande fille devient femme.

V. HUGO.

La campagne sous la neige.

Les fermes, isolées dans leurs cours carrées, derrière leurs rideaux de grands arbres poudrés de frimas, semblaient s'endormir sous l'accumulation de cette mousse épaisse et légère. La plaine, les haies, les ormes des clôtures, tout semblait mort, tué par le froid. Ni hommes ni bêtes ne sortaient plus ; seules les cheminées des chaumières en chemise blanche révélaient la vie cachée, par les minces filets de fumée qui montaient droit dans l'air glacial. La terre avait sur le dos un manteau épais de cinq pieds et un ciel, clair comme un cristal bleu, s'étendait sur la nappe unie, dure et luisante des neiges. Les habitations semées çà et là par les champs semblaient éloignées de cent lieues les unes des autres. On vivait comme on pouvait.

GUY DE MAUPASSANT.

VOCABULAIRE. *Frimas* (toujours *s*), brouillard converti en glaçons. *Accumulation* (*cumulus*, *cumuler*), entassement. *Révéler* (*velum*, *voile*), ôter le voile, faire connaître ce qui était caché. *Pied*, ancienne mesure de longueur = 30 cm. *Lieuë*,

ancienne mesure itinéraire = 4800 m. (Valeur variable suivant les pays; une heure de marche.) *A une lieue à la ronde*, à une lieue en tous sens du point où l'on est. *Etre à cent lieues* (*à mille lieues*), très éloigné.

Arrière-automne.

Un vent d'ouest, violent, aux longs gémissements, précurseur d'ouragan et de pluie, soufflait, sifflait, s'acharnait avec rage sur les arbres dépouillés à demi de la morne terrasse. De noirs nuages couraient le long de la rêveuse chaîne du Jura, qui s'estompaient en une teinte bleu pâle, puis disparaissaient pour se confondre avec le gris uniforme du ciel.

Le lac était courroucé. Il prenait des teintes verdâtres, grises et blanches où les vagues déferlaient. Ailleurs, sur ses bords et sur les grèves qu'envalait la houle, il était jaune, sale et boueux.

Les clochers de la cathédrale et de St-François, les tourelles des hauts bâtiments se dressaient tout noirs, drapés du deuil hivernal.

Tout cela, en effet, c'était déjà l'arrivée de la triste saison. Ce balancement lugubre des branches lassées, la chute effrénée des feuilles blondes et fauves des grands arbres, cette course à la mort qu'elles poursuivaient désespérées le long des trottoirs boueux, c'était bien la mort du bel automne, l'arrivée des frimas, des vents froids de la nuit, des giboulées glaciales, des pluies incessantes, des ciels toujours gris, de cette atmosphère froide et décourageante des jours de décembre.

GEORGES GRUFFEL.

VOCABULAIRE : géissement, précurseur, s'acharner, rêveuse, estomper, courroucé, déferler, la houle, lugubre, effrénée, giboulée, atmosphère.

Faire trouver des mots de la même famille que : arbre, terrasse, nuage, chaîne, confondre, prendre, bâtiment, grand, course, désespérée, décourageante.

GRAMMAIRE : Etude de l'emploi de l'imparfait. — 1^o. Comme temps descriptif. — 2^o. Pour indiquer la durée, la répétition et l'habitude. — 3^o. L'opposer au passé défini.

COMMENT ENSEIGNER LES SCIENCES A L'ÉCOLE PRIMAIRE¹

L'expérimentation.

Dans mes précédentes chroniques j'ai exposé les moyens que j'emploie pour donner à mes élèves le goût et l'habitude de l'observation dans l'étude des sciences naturelles.

Je vais maintenant traiter de l'enseignement expérimental et dire comment je le pratiquerais si j'étais instituteur.

J'ai déjà effleuré cette question dans une série d'articles que *l'Éducateur* a publiés en 1912². Je me propose, cette fois, de l'exposer avec plus d'ampleur, en donnant des indications pratiques détaillées et précises.

Le lecteur voudra bien excuser les redites inévitables — et peut-être nécessaires — auxquelles je serai exposé. Je m'efforcerai d'ailleurs de présenter sous un jour nouveau les sujets déjà traités.

¹ Voir *l'Éducateur*, n°s 17, 25, 26, 29.

² N°s 19, 20, 21 et 23.

On me permettra, tout d'abord, de poser les principes qui me dirigeront.

1^o Bien que l'habitude de l'expérimentation n'ait pas encore suffisamment pénétré dans les écoles, je suis convaincu qu'il est possible — et même facile — donner un enseignement expérimental aux enfants, à la condition toutefois d'employer un matériel et des procédés très simples, essentiellement primaires, différents de ceux qu'on a tenté d'introduire dans les écoles.

2^o Les expériences doivent pouvoir se faire dans un temps très court, de 5 à 10 minutes, en moyenne.

3^o La dépense qu'elles nécessitent doit être négligeable.

4^o S'il est utile d'assister à une expérience, il est plus utile encore, plus intéressant, et surtout plus éducatif, de la faire soi-même; aussi convient-il d'employer, toutes les fois que la chose est possible, des formes d'appareils qui puissent être réalisées par les élèves à la maison.

Pour les descriptions expérimentales que je vais indiquer, je ne suivrai pas toujours un ordre scientifique. Le choix des sujets traités sera souvent déterminé par des considérations d'ordre matériel ou pédagogique.

Je considérerai d'abord des expériences qui n'exigent aucun matériel spécial, et qui pourront être faites sans aucune difficulté, par le maître, en classe, et par les élèves, chez eux.

Principe du levier et de la balance.

Sur la partie cylindrique d'un bouchon coupé en long, par le milieu, et reposant sur la table, poser une règle plate ainsi que l'indique la figure 7, de telle façon que cette sorte de balance soit en équilibre horizontalement, et constater que la ligne d'appui est au milieu — ou presque, si la règle n'est pas homogène, ou si elle porte un trou de suspension à l'une de ses extrémités.

Prendre ensuite, en guise de poids, des plumes à écrire (longues et étroites), et en équilibrer deux, en les mettant aux extrémités de la règle. Constater qu'elles doivent être placées à des distances égales de la ligne d'appui (fig. 7, a).

Remplacer alors l'une des plumes par 2, 3... plumes (*mises l'une sur l'autre*), et remarquer que, lorsque l'équilibre existe, les distances respectives des groupes de plumes à la ligne d'appui sont respectivement la moitié, le tiers... de la distance primitive (fig. 7, b).

Déduire de ces résultats le principe du levier et de la balance.

Remarque. La règle plate peut être avantageusement remplacée — comme le représente la figure — par un segment de 20 cm. pris dans un mètre pliant hors-d'usage.

(A suivre.)

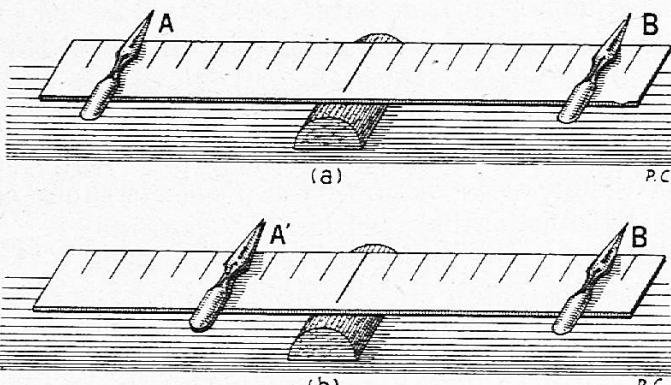


Fig. 7.

P. CHAUVENT.

COURS COMPLÉMENTAIRES

6^{me} semaine, mercredi.

GÉOGRAPHIE : Compte rendu de la leçon de samedi.

HISTOIRE : Rappeler d'abord l'intervention de F.-C. de La Harpe et de Jomini auprès d'Alexandre Ier. Le *traité de Vienne*: principales dispositions. La *Longue Diète* et le *Pacte fédéral de 1815*: l'existence des six nouveaux cantons (ceux de 1803) reconnue; Argovie reçoit le Frickthal et Berne le Jura (ancien évêché de Bâle); la Suisse actuelle se trouve constituée par la création des trois derniers cantons, Neuchâtel, Genève et Valais.

La période qui suivit fut réactionnaire, mais au point de vue politique seulement; les progrès qui ne cessaient de se réaliser dans les divers domaines de l'activité humaine, surtout dans celui de l'instruction populaire, rendaient impossible un retour pur et simple aux usages d'un passé mort. *Réveil du libéralisme vers 1830*.

RÉDACTION : Puisque nous avons parlé d'agriculture et d'industrie à propos de notre canton, traitons un sujet se rapportant à ces questions, *Une belle ferme*, *Une fabrique*, *Le moulin abandonné*, dont les plans sont fournis par le *Jeune citoyen*, pages 133 et 134. Pour les élèves avancés voici d'autres sujets également en rapport avec les cours donnés: *L'agriculture il y a cent ans*. Pendant mille ans à peu près l'agriculture en resta à l'assoulement triennal qu'avait établi une ordonnance de Charlemagne. Les cultures étaient aussi peu variées que possible: jachère, blé d'automne et céréales de printemps, alternant dans des *fins* où chaque famille avait sa parcelle. Les autres parties du territoire étaient des pâturages communs ou des fenières (*fenires*, *fenils*, etc.), c'est-à-dire des terres à foin. La fin du régime féodal, l'abolition de la dime, le rachat des droits de parcours, l'affranchissement des campagnes, en un mot, fut l'œuvre de la Révolution. Le paysan devenu maître de sa terre y introduit deux nouvelles cultures, celles du trèfle et de la pomme de terre; peu à peu il agrandit sa grange et son étable, il mange à sa faim. Les instruments de culture restent encore bien sommaires, il est vrai; les engrâis sont négligés; et les campagnes, en 1813, sont fort loin de ressembler à celles d'aujourd'hui. Et pourtant l'aurore nouvelle a lui!

La culture de la vigne autrefois et aujourd'hui. Notre chemin de fer.

INSTRUCTION CIVIQUE : *L'Etat de Vaud*: territoire et habitants; acquisition ou perte de la nationalité vaudoise. *La Constitution*.

CALCUL: 1^{re} div.: *Prix de revient* et calculs s'y rapportant; frais généraux, bénéfice, etc. Calcul oral, probl. choisis dans les pages 45 et 46.

2^e division: Multiplication des nombres décimaux. — Calcul, page 13.

Samedi.

CALCUL: 1^{re} div.: Calcul écrit, probl. 653 et suivants, page 44.

2^e div.: Calcul oral, page 22. — Division d'un nombre décimal par un nombre entier.

HISTOIRE ET INSTRUCTION CIVIQUE: Compte rendu.

RÉDACTION : Suite de la leçon de mercredi. (Le sujet *Une belle ferme* pourrait être donné comme suite à *L'agriculture il y a cent ans*.)

GÉOGRAPHIE : Canton d'Argovie.

LECTURE . *Jeune Citoyen*, pages 50 et suivantes — ou 27 et 28.

ET. VISINAND.

ETRENNES DE L'„ EDUCATEUR “

Le succès obtenu l'an dernier, auprès de nos lecteurs, par ces Etrennes nous encourage à continuer, cette année encore, dans la même voie. Nous sommes en mesure de leur offrir à des prix très réduits les ouvrages *neufs* suivants :

1. *Jeanne Marsand. Liselette et ses découvertes*, volume de 200 pages, avec 44 dessins à la plume. Joli cadeau à faire à des fillettes de 9 à 14 ans. Broché. Valeur fr. 3. Fr. 1.—
2. *La Prairie*. Valeur fr. 1,25. Fr. 0,50
3. *Oeil de Faucon*. Valeur fr. 1,25. Fr. 0,50
- Les deux récits toujours nouveaux de *Fenimore Cooper*, édition spéciale pour l'enfance, 2 jolis volumes cartonnés qui feront le charme des garçonnets.
4. *Samuel Cornu. La trompette de Marengo*. Volume de 320 pages. Histoire de chez nous pendant l'épopée napoléonienne. Valeur fr. 3,50. Fr. 1.—
5. *Ernest Tissot. Nouvelles Princesses de lettres*. 272 pages : Julia Alphonse Daudet. — T. Combe. — Mathilde Serao. — Marcelline Tinayre. — Zénaïde Fleuriot. Valeur fr. 3,50. Fr. 1.—
6. *Maillard A. Le Trésor des cuisiniers*. Cartonné, 576 pages, contenant 1000 recettes de cuisine et 150 menus différents pour lunchs, dîners table d'hôte, déjeuners, etc. Grand in-16. Valeur fr. 3,50. Fr. 1,50
7. *Chants du pays*. Anthologie des poètes de la Suisse romande, 500 pages. — 3^{me} édition. — La fleur de la pensée romande. — Imprimé sur joli papier de luxe. Valeur fr. 6. Fr. 2.—
8. *Hänni. Trois ans chez les Canaques*. Joli récit d'aventures et de voyages, authentique. Broché. Valeur fr. 3,50. Fr. 1.—
9. *Au foyer romand*. Années 1911 et 1912. Etrennes littéraires. Nouvelles, poésies, critiques. Superbe gerbe littéraire. Chaque volume, valeur fr. 3,50. Fr. 1.—
10. *Seippel. La Suisse au XIX^e siècle*. 3 grands vol. in-8^o avec 800 gravures. Etude d'ensemble de la vie politique, intellectuelle et sociale de notre peuple. — Les 3 vol., valeur fr. 25. Fr. 10.—
11. *Toepffer. Monsieur Grépin*. Joli volume oblong. Caricatures avec notices, fort amusant. Valeur fr. 12. Broché, Relié, Fr. 4.— Fr. 5.—
12. *Tissot et Cornut. Les Prosateurs de la Suisse française*. Recueil de morceaux choisis de 56 auteurs. 360 pages. Valeur fr. 3,50. Fr. 1.—

Tous ces ouvrages seront envoyés franco contre remboursement.
On souscrit par simple carte postale adressée à la Gérance de l'Éducateur.

Librairie Payot & C^{ie}, Lausanne et Paris

DERNIÈRES PUBLICATIONS :

L'homme dans le rang

par **Robert de Traz.** Un volume in-16 3,50

Le livre de M. Robert de Traz est une étude psychologique, pittoresque et très originale du soldat-citoyen, de l'évolution de la recrue soumise au dressage de la caserne, acquérant petit à petit, par l'intelligence et la sensibilité, des notions et des énergies morales nouvelles.

L'homme dans le rang est une œuvre émouvante, d'un singulier intérêt; c'est aussi la révélation d'un filon littéraire nouveau que l'auteur a exploité avec une particulière chance et un grand talent.

Sous le drapeau

Récits militaires, par **Charles Gos.**

Préface du colonel-div. Ed. Secretan. Ouvrage illustré de 97 dessins à la plume de François Gos. Avec la « Marche des Mulets » et la musique de la « Diane de l'artillerie de montagne ». 1 vol. in-8°, avec couverture en 2 couleurs. broché 3,50

Ce volume de contes et nouvelles militaires révèle un talent original. Il renferme de charmants épisodes contés avec humour, de pittoresques et savoureux croquis. Tous ceux qui aiment l'armée et la montagne voudront le lire et monter avec l'auteur sur les sommets avec les artilleurs.

ARTHUR IMHOF

par *Hans Land*. Roman traduit de l'allemand. Un vol. in-18 3.50

La traduction de ce nouveau roman de Hans LAND, jeune auteur lucernois, publiée en feuilleton par le *Temps* a eu un très grand succès en France. L'action de ce roman se passe en partie dans notre pays, au bord du lac Léman, entre autres à Montreux. Le sujet est particulièrement émouvant et a permis à M. Hans LAND de créer une figure singulièrement vivante dans la personne du héros du livre, *Arthur Imhoff*.

Ce roman, rapide et dramatique, est l'un des meilleurs qui ait paru en Allemagne ces dernières années, et mérite de nombreux lecteurs.

SUR LE BANC. Croquis campagnards, par *A. Roulier*. Un volume in-16 Fr. 3.50

LA VIERGE DU LAC, par *Isabelle Kaiser*. Roman in-16 Fr. 3.50

APAISEMENT, par *Noëlle Roger*. Nouvelles. In-16 Fr. 3.50

VIE DE SAMUEL BELET. Roman, par *C.-F. Ramuz*. Un volume in 16 broché Fr. 3.50

D'AMOUR ET D'EAU FRAICHE, par *François de Miomandre*. Contes drôlatiques. Un volume in-16 Fr. 3.50

LES JEUX DE L'OMBRE, roman, par *E. Pradez*. Un volume in-16, broché Fr. 3.50

LÉNI, roman, par *Meinrad Lienert*. Edition française, par Hélène Appia. Un volume in-16, broché Fr. 3.50

ETRENNES

Une Machine à coudre

SINGER

nouveau modèle

constitue un

Cadeau de fin d'année

à la fois utile et agréable

Expositions universelles

PARIS **St-Louis** **MILAN** **BRUXELLES** **TURIN**

les plus hautes récompenses déjà obtenues.

Derniers perfectionnements.

Machines confiées à l'essai. Prix modérés. Grandes facilités de paiement

COMPAGNIE SINGER

Casino-Théâtre **LAUSANNE** **Casino-Théâtre**

Direction pour la Suisse :

Rue du Marché, 13, GENÈVE

Seules maisons pour la Suisse romande :

Biel, rue de Nidau, 43.

Ch.-d.-Fonds, r. Léop.-Robert 37.

Delémont, rue des Moulins, 1.

Fribourg, rue de Lausanne, 64.

Lausanne, Casino-Théâtre.

Martigny, maison de la Poste

Montreux, Grand'rue, 73

Neuchâtel, rue du Seyon.

Nyon, rue Neuve, 2

Vevey, rue du Lac, 41.

Védon, vis-à vis du Pont-Gleyre.

TOUT

CE QUI
CONCERNE LA

MUSIQUE

: sous toutes ses formes :
avec le plus grand choix
et aux prix les plus modérés

TOUTES les meilleures marques, les plus réputées, de **PIANOS ET HARMONIUMS**

Pianos ——————
mécaniques et électriques
automatiques

Phonolas - Pianos et Orchestrions

INSTRUMENTS

EN TOUS GENRES
avec tous leurs accessoires

Gramophones et Disques

Les meilleures **CORDES**, car toujours fraîches
: **Bibliothèque de Littérature musicale** :
Une Collection sans pareille de **Pièces de Théâtre**, etc., etc.
Musique de tous pays et toutes les **Partitions d'Opéras**
Partitions d'orchestre en format de poche
— **Rouleauthèque pour le PHONOLA** —

GRAND ABONNEMENT A LA MUSIQUE

Le plus grand choix de **CHŒURS** existant

Vous trouverez tout cela chez

FÆTISCH FRÈRES

(S. A.)

— A LAUSANNE, à NEUCHATEL et à VEVEY —

DIEU

HUMANITÉ

PATRIE

1^{me} ANNÉE. — No 2.

LAUSANNE — 10 Janvier 1914.



L'EDUCATEUR

(- EDUCATEUR · ET · ECOLE · REUDIS -)

ORGANE

DE LA

Société Pédagogique de la Suisse romande
PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Rédacteur en Chef :

FRANÇOIS GUEX

Directeur des Ecoles normales du canton de Vaud, Professeur de pédagogie
à l'Université de Lausanne.

Rédacteur de la partie pratique :

JULIEN MAGNIN

Instituteur, Avenue d'Echallens, 30.

Gérant : Abonnements et Annonces :

JULES CORDEY

Instituteur, Avenue Riant-Mont, 19, Lausanne
Editeur responsable.

Compte de chèques postaux No II, 125.

COMITÉ DE RÉDACTION :

VAUD : A. Dumuid, instituteur, Bassins.

JURA BENOIS : H. Gobat, inspecteur scolaire, Delémont.

GENÈVE : W. Rosier, conseiller d'Etat.

NEUCHATEL : L. Quartier, instituteur, Boudry.

PRIX DE L'ABONNEMENT : Suisse, 5 fr.; Etranger, 7 fr. 50.

PRIX DES ANNONCES : 30 centimes la ligne.

Tout ouvrage dont l'*Educateur* recevra deux exemplaires
aura droit à une annonce ou à un compte-rendu, s'il y a lieu.

On peut s'abonner et remettre les annonces :

LIBRAIRIE PAYOT & , Cie LAUSANNE



ETRENNES DE L'„ EDUCATEUR “

Le succès obtenu l'an dernier, auprès de nos lecteurs, par ces Etrennes nous encourage à continuer, cette année encore, dans la même voie. Nous sommes en mesure de leur offrir à des prix très réduits les ouvrages *neufs* suivants :

1. *Jeanne Marsand. Liselette et ses découvertes*, volume de 200 pages, avec 44 dessins à la plume. Joli cadeau à faire à des fillettes de 9 à 14 ans. Broché. Valeur fr. 3. Fr. 1.—

2. *La Prairie*. Valeur fr. 1,25. Fr. 0,50

3. *Oeil de Faucon*. Valeur fr. 1,25. Fr. 0,50

Les deux récits toujours nouveaux de *Fenimore Cooper*, édition spéciale pour l'enfance, 2 jolis volumes cartonnés qui feront le charme des garçonnets.

4. *Samuel Cornu. La trompette de Marengo*. Volume de 320 pages. Histoire de chez nous pendant l'épopée napoléonienne. Valeur fr. 3,50. Fr. 1.—

5. *Ernest Tissot. Nouvelles Princesses de lettres*. 272 pages : Julia Alphonse Daudet. — T. Combe. — Mathilde Serao. — Marcelle Tinayre. — Zénaïde Fleuriot. Valeur fr. 3,50. Fr. 1.—

6. *Maillard A. Le Trésor des cuisiniers*. Cartonné, 576 pages, contenant 1000 recettes de cuisine et 150 menus différents pour lunchs, dîners table d'hôte, [déjeuners, etc. Grand in-16. Valeur fr. 3,50. Fr. 1,50

7. *Chants du pays*. Anthologie des poètes de la Suisse romande, 500 pages. — 3^{me} édition. — La fleur de la pensée romande. — Imprimé sur joli papier de luxe. Valeur fr. 6. Fr. 2.—

8. *Hänni. Trois ans chez les Canaques*. Joli récit d'aventures et de voyages, authentique. Broché. Valeur fr. 3,50. Fr. 1.—

9. *Au foyer romand*. Années 1911 et 1912. Etrennes littéraires. Nouvelles, poésies, critiques. Superbe gerbe littéraire. Chaque volume, valeur fr. 3,50. Fr. 1.—

10. *Seippel. La Suisse au XIX^e siècle*. 3 grands vol. in-8° avec 800 gravures. Etude d'ensemble de la vie politique, intellectuelle et sociale de notre peuple. — Les 3 vol., valeur fr. 25. Fr. 10.—

11. *Toepffer. Monsieur Crépin*. Joli volume oblong. Caricatures avec notices, fort amusant. Valeur fr. 12. Broché, Relié, Fr. 4.—

12. *Tissot et Cornut. Les Prosateurs de la Suisse française*. Recueil de morceaux choisis de 56 auteurs. 360 pages. Valeur fr. 3,50. Fr. 1.—

Tous ces ouvrages seront envoyés franco contre remboursement.

On souscrit par simple carte postale adressée à la Gérance de l'Éducateur.

JULES CAUDERAY ELECTRICIEN

Maison fondée en 1866.

28, rue d'Etraz LAUSANNE Téléphone 1063

Atelier spécial pour la construction et la réparation de tous appareils de physique, soit mécanique, optique ou électricité.

Appareils de démonstration pour écoles, etc., etc.

Société suisse d'Assurances générales sur la vie humaine à ZURICH

**Assurance avec ou sans participation aux bonus d'exercice.
Coassurance de l'invalidité.**

Tous les bonus d'exercices font retour aux assurances avec participation.

Assurance de risque de guerre sans surprime. — Police universelle

Excédent total disponible plus de fr. 16 807 000.

Fonds total plus de fr. 136 269 000. Assurances en cours plus de fr. 272 480 000.

Par suite du contrat passé avec la Société pédagogique de la Suisse Romande, ses membres jouissent d'avantages spéciaux sur les assurances en cas de décès qu'ils contractent auprès de la Société suisse d'Assurances générales sur la vie humaine.

FABRIQUE ET MAGASIN DE CERCUEILS CH. CHEVALLAZ

Rue de la Louve, 4 LAUSANNE — NYON, en face de la Croix-Verte.

Téléphone 1719

COURONNES MORTUAIRES

Transports funèbres pour tous pays. — Cercueils du plus simple au plus riche, expédiés sur demande télégraphique : Funèbres Lausanne.

Escompte 10% sur cercueils et couronnes commandés au magasin de Lausanne par les membres de la S. P. V.

ASSURANCE VIEILLESSE

subventionnée et garantie par l'Etat.

S'adresser à la **Caisse cantonale vaudoise des retraites populaires**, à Lausanne, Renseignements et conférences gratuits.

Librairie PAYOT & Cie, Lausanne.

Cartes

Cartes manuelles :

Carte du Canton de Vaud à l'usage des écoles, publiée par le Département de l'Instruction publique. Echelle 1/200.000. Titre et divisions politiques au dos en couleurs fr. 1.25

Carte manuelle de l'Europe par H. KELLER, pour élèves. Echelle 1/11.000.000 fr. —.75

Cartes murales :

Nouvelle carte murale du Canton de Vaud. Au 1/100 000, publiée sous la haute surveillance du Département de l'Instruction publique et des Cultes. Tirée en 12 couleurs, contient environ 3000 noms. Dimensions : 141×122 cm. Montée sur toile avec rouleaux fr. 30.—

Les écoles officielles qui commandent cette carte par l'intermédiaire du Départ. de l'Instr. publique bénéficient du prix spécial de fr. 20.

La nouvelle carte murale du canton de Vaud a été établie d'après les meilleurs et les plus nouveaux principes techniques. Elle présente ainsi un relief étonnant, très artistique, un ensemble de couleurs agréable à l'œil et une nomenclature très riche et pourtant très claire et facile à lire.

Cette belle carte comprend non seulement le territoire vaudois, mais encore la presque totalité des cantons de Genève, Fribourg et Neuchâtel et des parties importantes de Berne, Valais et départements français limitrophes. C'est donc presque une carte de la Suisse romande toute entière.

La carte murale du canton de Vaud a été publiée en deux éditions simultanément : l'une pour les écoles, l'autre pour le commerce. Les deux éditions sont absolument pareilles au point de vue lithographique, mais l'édition scolaire est moins chargée de noms que l'édition commerciale.

Carte murale de la Suisse par H. KELLER. Echelle 1/200.000 (1.76 × 1.17).

I. Edition avec limites des cantons en couleurs fr. 20.—

II. Edition avec limites des cantons en couleurs et teintes plates pour les territoires cantonaux fr. 22.—

Planiglobe en deux hémisphères par W. ROSIER et M. BOREL. Édition physique-politique. Echelle 1/13.500.000. Chaque carte mesurant 1 m. 55 sur 1 m. 60, montée sur toile avec rouleaux, vendue séparément fr. 24.—

Les deux cartes vendues ensemble fr. 45.—

Carte murale de l'Europe par les mêmes. Édition physique-politique, Echelle 1/3.200.000. Dimensions 183 × 164 cm., montée sur toile et rouleaux fr. 25.—

Ces trois cartes sont recommandées ou adoptées par les Départements de l'Instruction publique des cantons de Berne, Genève, Neuchâtel, Vaud et Valais.

Toutes les cartes annoncées ci-dessus sont envoyées à l'examen sur demande.